

# Calendrier de collecte des matières résiduelles 2020

Octobre							Novembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9	31	1	2	3	4	5	6
10	11	12	13	14	15	16	7	8	9	10	11	12	13
17	18	19	20	21	22	23	14	15	16	17	18	19	20
24	25	26	27	28	29	30	21	22	23	24	25	26	27
							28	29	30				

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

### Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : FERMÉ

### Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	418-775-6485, poste 2350
Employé municipal :	Marc-André Migneault	581-246-4429
Inspecteur en urbanisme :	Jean-Philippe Quimper	418-775-6485, poste 2353
Agent en milieu rural :	Renaud Bisson-Dion	418-775-8445, poste 2203 rbissondion@mitis.qc.ca
Coordonnatrice en loisirs :	Josy-Anne Bérubé	(418) 732-6684
Agent en vitalisation :	Christian Duguay	(418) 775-2996



### MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt  
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0  
Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591  
Courriel : [grandmetis@mitis.qc.ca](mailto:grandmetis@mitis.qc.ca)

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

# INFO-MUNICIPALE



## OCTOBRE 2021

Municipalité de Grand-Métis

*Chantal Tremblay,*

*Directrice générale / sec. très.*

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL  
DE LA RIVIÈRE MITIS

# Informations diverses

## ❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu *les **lundis 4 octobre et 22 novembre 2021*** à 19h30.

## ❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la Municipalité au coût de 81.50\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, communiquez au bureau municipal au 775-6485.

## ❖ RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

## ENREGISTREMENT DE LICENCES POUR CHIENS.

Les documents relatifs à l'enregistrement de votre ou vos animaux de compagnie sont disponibles, ci-dessous. Merci de prendre connaissance des informations importantes suivantes:

- Le propriétaire d'un chien doit remplir un formulaire au coût de 25 \$ par chien et ce, au meilleur de sa connaissance;
- Le propriétaire peut acheminer son formulaire par courriel à : [grandmetis@mitis.qc.ca](mailto:grandmetis@mitis.qc.ca) ou par la poste;
- Le propriétaire peut y joindre des photos de son chien;
- Le paiement peut se faire par *Accès D Desjardins*, en argent comptant ou par chèque;

**Les formulaires d'enregistrement d'un chien sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet.**

## Outil de communication instantanée



Telmatik est un outil de communication permettant d'entrer en contact rapidement et efficacement avec la population grâce à un système d'alerte ou de notifications.

L'inscription se fait en deux claquements de doigts et la Municipalité pourra vous rejoindre de la manière qui vous conviendra le mieux (courriel, message texte ou vocal) et selon les sujets qui vous intéressent (urgences, travaux publics, loisirs, culture, etc.)

Les Formulaires sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.

## PRÉDICTION DES MARÉES – OCTOBRE 2021

### POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)
01	05 :29	1.4	09	04 :43	3.8	17	07.03	2.6	25	05.34	2.9
01	11 :23	2.4	09	10 :39	0.3	17	13.05	3.1	25	11.12	1.0
01	17 :00	1.6	09	16 :58	4.3	17	19.06	0.9	25	17.44	3.5
01	23 :36	3.1	09	23 :21	0.2	18	01.22	3.6	26	00 :13	1.0
02	06 :22	1.3	10	05.31	3.6	18	07.41	0.8	26	06.13	2.7
02	12 :20	2.7	10	11.21	0.5	18	13.44	3.4	26	11.48	1.2
02	18 :07	1.4	10	17.44	4.1	18	19.51	0.7	26	18.25	3.3
03	00 :32	3.3	11	00.13	0.4	19	02.03	3.6	27	01.01	1.2
03	07 :03	1.1	11	06.22	3.3	19	08.14	0.7	27	07.01	2.6
03	13 :03	3.0	11	12.07	0.8	19	14.19	3.6	27	12.32	1.4
03	18 :57	1.1	11	18.36	3.9	19	20.31	0.5	27	19.14	3.1
04	01 :17	3.5	12	01.13	0.7	20	02.40	3.6	28	02.03	1.4
04	07 :38	0.9	12	07.19	2.9	20	08.44	0.7	28	08.03	2.5
04	13 :41	3.3	12	13.01	1.0	20	14.52	3.8	28	13.29	1.5
04	19 :40	0.8	12	19.38	3.6	20	21.09	0.4	28	20.17	3.0
05	01 :57	3.8	13	02.28	0.9	21	03.16	3.5	29	03.20	1.4
05	08 :12	0.6	13	08.27	2.7	21	09.13	0.7	29	09.19	2.4
05	14 :18	3.6	13	14.10	1.2	21	15.24	3.9	29	14.49	1.6
05	20 :22	0.5	13	20.53	3.4	21	21.45	0.4	29	21.31	3.0
06	02 :37	3.9	14	0356	1.1	22	03.50	3.4	30	04.32	1.4
06	08 :47	0.4	14	09.48	2.6	22	09.41	0.8	30	10.35	2.6
06	14 :56	3.9	14	15.38	1.3	22	15.57	3.9	30	16.20	1.6
06	21 :05	0.3	14	22.16	3.3	22	22.20	0.5	30	22.47	3.1
07	03 :17	4.0	15	05.15	1.0	23	04.24	3.2	31	05.30	1.3
07	09 :23	0.3	15	11.11	2.7	23	10.40	0.8	31	11.35	2.8
07	15 :35	4.2	15	17.06	1.2	23	16.31	3.8	31	17.32	1.3
07	21 :48	0.1	15	23.34	3.4	23	22.56	0.7	31	23.49	3.2
08	03 :59	4.0	16	06.17	0.9	24	04.58	3.1	01	06.15	1.1
08	10 :00	0.3	16	12.17	2.9	24	10.40	0.9	01	12.23	3.1
08	16 :16	4.3	16	18.14	1.1	24	17.07	3.7	01	18.27	1.1
08	22 :33	0.1	17	00.35	3.5	24	23.23	0.9	02	00.40	4.3

## Le Mot vert du mois – « Multiplateforme : 1 an et demi plus tard »

Bonjour à vous,

Le 12 mars 2020, les MRC de La Matapédia et de La Mitis annonçaient un projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles situé à Saint-Moïse qui comprendra une plateforme de compostage, un lieu d'enfouissement technique et un écocentre. Le but est de réduire nos coûts élevés de gestion des matières résiduelles et d'avoir enfin du compost à retourner aux citoyens. Lors de l'annonce, un site web a été mis en ligne afin de présenter et suivre le projet ([ecoregie.ca/multiplateforme](http://ecoregie.ca/multiplateforme)). Alors, où s'en est 1 an et demi plus tard?

L'Étude d'Impact sur l'Environnement débuté le 30 septembre 2020 sera déposée au Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques cet automne. Cette étude permet de connaître les caractéristiques du futur site, les impacts potentiels du projet dans son milieu selon divers aspects (faune, flore, cours d'eau, milieux humides, hydrogéologie, archéologie, gaz à effet de serre, impacts sonores, la circulation, etc.) puis de trouver les mesures d'atténuations sur ces impacts potentiels. L'étude et les échanges avec le ministère seront tous accessibles publiquement sur le Registre des évaluations environnementales du ministère ([www.ree.environnement.gouv.qc.ca](http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca)).

Dans le cadre de l'Étude, nous avons tenu le 23 août dernier une consultation publique au Centre municipal de Saint-Moïse. Une vingtaine de personnes étaient présentes afin d'en apprendre plus sur le projet, y apporter des commentaires et suggestions et poser les questions qui devront être répondues dans l'Étude. Le compte-rendu de cette rencontre est disponible sur la page web mentionnée en introduction.

Suite aux dépôts et à l'approbation de l'Étude par le Ministère, la prochaine étape qui aurait lieu cette hiver sera les audiences du Bureau des Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE). Les personnes intéressées pourront alors s'exprimer sur le projet devant un commissaire indépendant dont le mandat sera de faire les recommandations au Ministre de l'environnement si le projet devrait être approuvé ou non et si oui, sous quelles conditions.

Par la suite, 2022 et 2023 serviront pour les différentes étapes de construction (permis, plans et devis, construction, etc.) en visant une mise en opération pour le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

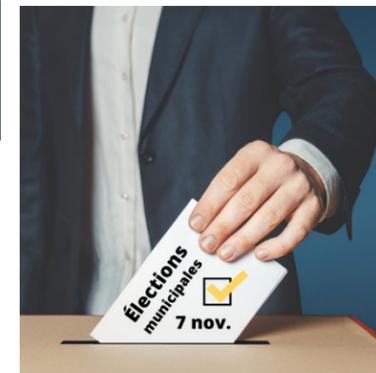
Pour plus d'information sur ce projet ou sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca) ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.



**Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)  
Courriel: [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)  
Tél. : 418-775-8445, poste 1138

## Municipalité de Grand-Métis Élections municipales 2021



Les prochaines élections municipales se tiendront le 7 novembre 2021. Les électeurs de la municipalité de Grand-Métis auront à choisir les personnes qui formeront le prochain conseil municipal.

### Guide d'information à l'électeur

Élections Québec a élaboré un nouveau guide d'information à l'électeur. Celui-ci présente de façon imagée et dans un langage simple les informations importantes à connaître pour l'élection générale municipale du 7 novembre prochain.

Dates importantes à retenir	
17 septembre 2021	Début de la période électorale
4 octobre 2021	Dépôt de la liste électorale
À compter du 12 octobre 2021	Réception à votre domicile d'un avis indiquant le nom des électeurs inscrits sur la liste électorale ainsi que les lieux, jours et heures de révision de la liste électorale
<b>31 octobre 2021 (9h30 à 20h)</b>	<b>Vote par anticipation</b>
<b>7 novembre 2021 (9h30 à 20h)</b>	<b>Jour du scrutin</b>

## Commission de révision

Commission de révision	Jeudi 21 octobre 2021, 19h à 22h
Commission de révision	Lundi 25 octobre 2021, 14h30 à 17h30
Endroit	70, chemin Kempt, Grand-Métis

### Où et quand voter

#### Scrutin

Jour du vote	Dimanche 7 novembre 2021
Heures d'ouverture	9 h 30 à 20 h
Endroit	70, chemin Kempt, Grand-Métis

#### Vote par anticipation

Jour du vote	Dimanche 31 octobre 2021
Heures d'ouverture	9 h 30 à 20 h
Endroit	70 chemin Kempt, Grand-Métis

#### Vote par correspondance

Voir la rubrique sur le **Vote par correspondance - Covid-19** pour les détails.

#### MESURES EXCEPTIONNELLES LIÉES À LA SITUATION SANITAIRE

Vote par correspondance – COVID 19

Le 15 mai 2021, la *Loi visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19* est entrée en vigueur. Cette Loi vient notamment permettre à 3 catégories d'électeurs de voter par correspondance lors de l'élection de novembre prochain.

#### Qui peut voter par correspondance ?

Tout électeur inscrit sur la liste électorale qui se retrouve dans l'une des trois catégories suivantes pourra demander au président d'élection de voter par correspondance :

#### CATÉGORIE 1

Vous êtes domicilié dans un centre hospitalier, un CHSLD, un centre de réadaptation ou une résidence privée pour aînés inscrite au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) ou dans un centre hospitalier ou un centre d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5).

#### CATÉGORIE 2

Vous êtes domicilié dans la Municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne.

#### COORDONNÉES

##### Transport adapté et collectif de La Mitis

251, avenue du Sanatorium,  
Casier postal 63  
Mont-Joli (Qc) G5H 1V6

**418-775-6384 (Adapté)**

**418-775-8808 (Collectif et inter-MRC)**

[www.tacmitis.org](http://www.tacmitis.org)

#### PRÉSENTATION

Service de transport adapté et collectif offert dans les 16 municipalités de La Mitis, et circuit entre Mont-Joli et Rimouski

#### CLIENTÈLE

Toute la population, personnes ayant des incapacités significatives

Le TAC de La Mitis est un organisme à but non lucratif qui exécute le mandat confié par l'organisme mandataire (MRC DE LA MITIS) en offrant des services de transport de personnes tel que le service adapté. Le TAC de La Mitis s'occupe de la gestion, de l'exploitation et de l'organisation sur le territoire de la MRC de La Mitis.

**Le Transport adapté** est un service de transport collectif **adapté** qui répond à des besoins particuliers d'une clientèle ayant des incapacités significatives et persistantes. Le service de transport adapté est un service porte-à-porte ce qui signifie que le chauffeur prend en charge l'utilisateur à la porte du point de départ jusqu'à la porte du lieu de débarquement, le conducteur s'assure d'aider l'utilisateur à franchir les barrières architecturales.

**Le transport collectif** est un service permettant à toute personne d'effectuer des déplacements dans toute la MRC de La Mitis (dans l'une des 16 municipalités desservies) en toute sécurité. Que ce soit pour les activités de loisirs, le travail, un rendez-vous médical ou les études.

Le TAC de La Mitis, organisme à but non lucratif, a été désigné par la CRÉ BSL pour réaliser un projet pilote d'Inter MRC pour une durée de deux ans. Le transport collectif Inter MRC a débuté le 8 novembre 2010. Le TAC de La Mitis assure la gestion et l'exploitation des services de transports entre les MRC de La Mitis et de Rimouski-Neigette.

Toute personne autonome inscrite au transport collectif Inter MRC (voir section [Inscription](#)) et capable de se rendre au point d'embarquement peut utiliser le service.

Nous disposons de 2 autobus adaptés dont un est muni d'un siège d'appoint pour les enfants.

Les chauffeurs sont accrédités, formés et les antécédents judiciaires ont été préalablement vérifiés afin d'assurer la sécurité des utilisateurs.

# ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

Bonjour tout le monde,

L'été laisse place à l'automne avec son vent de fraîcheur et le retour des activités. Il m'a fait plaisir d'assister déjà à plusieurs rencontres des comités de nos municipalités. Les *Blés d'Or de la Métis*, le comité *Halloween à Padoooo!*, nos fabriques ainsi que le *Cercle des fermières de Saint-Octave-de-Métis* et bien d'autres sont en pleine action. La *stratégie jeunesse intermunicipale*, le *Comité jeunesse* ainsi que la *Table d'Harmonisation en loisir des aînés* sont sur le point de se rencontrer aussi. Malgré les mesures à mettre en place avec la pandémie, ce retour plus à la « normale » nous fait du bien.

Je vous invite à participer en grand nombre aux activités offertes, tout en respectant les mesures. Sachez que les exigences mises en place ne sont pas choisies par les bénévoles et doivent être respectées pour la tenue des activités. Au plaisir de vous y voir!

Josy-Anne Bérubé  
Coordonnatrice en loisir intermunicipal



## CONCOURS DE PHOTOS ET DE DESSINS

### CALENDRIER INTERMUNICIPAL

Le comité de la stratégie jeunesse intermunicipale de Padoue, Saint-Octave-de-Métis et Grand-Métis est fier de relancer son **concours de talents artistiques** pour son calendrier intermunicipal.

Deux catégories :

**\*Photographie**

**\*Dessin**

En participant, votre œuvre court la chance de faire partie du **calendrier intermunicipal!**

Pour participer vous avez seulement à nous envoyer votre photo ou votre dessin par **courriel** à l'adresse courriel suivante : [loisirkempt@gmail.com](mailto:loisirkempt@gmail.com) et nous indiquer votre nom, votre âge et votre municipalité.

**Pour information : Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684**



### CATÉGORIE 3

Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :

- êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
- avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré comme porteur de la maladie;
- présentez des symptômes de COVID-19;
- avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
- êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

### Comment voter par correspondance ?

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec le président d'élection. Il est possible d'utiliser le formulaire suivant pour transmettre la demande par écrit:

### FORMULAIRE

Catégorie	Quand présenter ma demande ?
Catégorie 1	Dès maintenant, jusqu'au 27 octobre 2021
Catégorie 2	Dès maintenant, jusqu'au 27 octobre 2021
Catégorie 3	Entre le 17 octobre 2021 et le 27 octobre 2021

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique (catégorie 3), votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous êtes dans la catégorie 1 ou 2, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

### Résultats du scrutin

La fermeture des bureaux de vote se fera le 7 novembre à 20 h. Suivra par la suite le dépouillement des boîtes de scrutin ainsi que le recensement. Les résultats seront annoncés ultérieurement sur cette page.

### Pour nous joindre

Notre équipe dévouée rallie ses efforts au service de l'exercice du droit de vote pour tous les électeurs de la municipalité de Grand-Métis. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question concernant le processus électoral.

### Chantal Tremblay (présidente d'élection)

Téléphone : 418-775-6485

Télécopieur : 418-775-3591

Courriel : [grandmetis@mitis.qc.ca](mailto:grandmetis@mitis.qc.ca)



Le comité organisateur de l'**Halloween à Padoooo!** est fier de vous annoncer qu'il y aura bien une *Halloween à Padoooo!* encore une fois cette année.

En raison des mesures sanitaires à mettre en place lors d'un événement en temps de pandémie, le comité a pris la décision de faire l'événement à nouveau **en ligne**. Plusieurs **surprises** vous y attendent.

Rendez-vous sur la page Facebook du **Service des loisirs intermunicipal de Padoue, St-Octave de Métis & Grand-Métis** afin d'y retrouver le lien et toutes les informations.

En plus de l'événement en ligne, le comité souhaite offrir la **station photos** habituellement présente au **parc Katie Bérubé**. Des décors seront donc montés pour la fin de semaine de l'Halloween et les gens pourront arrêter y prendre des photos.

Un gros merci aux bénévoles présents dans le comité organisateur ainsi qu'à tous ceux qui s'impliquent de près ou de loin à l'événement.

Pour informations, n'hésitez pas à communiquer avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684

## Programmation d'activités intermunicipales

### DANSE EN LIGNE

En collaboration avec les *Blés d'or de la Métis*, les soirées de danse en ligne avec Jean-Clément reprendront le mardi 5 octobre à 19 h 30 au *Centre Récréatif de Saint-Octave-de-Métis*.

Coût : 5 \$

Passeport vaccinal obligatoire. Vérification à l'entrée.

Pour information, communiquez avec Gaëtane Bérubé au 418 318-1920.



### MÉLI-MÉLO SPORTIF

Suite à plusieurs vérifications, nous sommes heureux de vous annoncer le **grand retour** des soirées **Méli-Mélo sportif**.

En résumé pour ceux qui ne connaissent pas l'activité, ce sont des **animations sportives** après l'école, au **gymnase de l'école primaire de Padoue**, animées par la coordonnatrice en loisir intermunicipale.

**6 semaines du 12 octobre au 17 novembre.**

### COURS DE FRANÇAIS

Les cours de français sont recommencés.

Voici les informations :

Saint-Octave-de-Métis : tous les jeudis avant-midis.

Padoue : tous les jeudis après-midis de 13 h à 16 h. Pour informations : Diane Plante au 418 775-2492

### SOIRÉE-CONFÉRENCE – CHAMPIGNONS COMESTIBLES

Vous êtes invités à une soirée conférence sur la cueillette de champignons comestibles avec Nadia Vaillancourt de La Cabottine – Saveurs indigènes, le 20 octobre prochain de 19 h à 20 h 30.

Activité gratuite! Place limitée.

Inscription obligatoire auprès de Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

Passeport vaccinal obligatoire et vérifié à l'entrée.

